

lycée louis feuillade lunel 34

arts plastiques

Chaque année plus d'une centaine d'élèves choisit de suivre les enseignements arts plastiques du lycée Louis Feuillade. Fortement présente au lycée depuis de nombreuses décennies, la section arts plastiques a connu un nouvel essor en 1996 avec la création d'un enseignement de spécialité. Aujourd'hui elle dispose d'une réputation excellente qui dépasse le cadre régional. Pionnière dans les pratiques et les techniques innovantes, elle a permis à de nombreux élèves de poursuivre dans le supérieur des formations originales et recherchées.

L'enseignement des arts plastiques permet aux élèves de s'engager dans un très large éventail de pratiques artistiques comme la vidéo, la peinture, l'architecture, le graphisme, la photo numérique, les performances et les installations, etc.

Les types d'enseignements

A l'entrée en Seconde :

Les élèves peuvent choisir un des deux enseignements :

L'enseignement exploratoire «Création et activités artistiques » dans le domaine des « Arts visuels ». Vaste champ d'activités qui regroupe les arts plastiques, le cinéma, la vidéo, la photographie, etc. Il a pour but surtout de faire découvrir pendant 1h30 hebdomadaire, les métiers, les contenus des enseignements artistiques en première et terminale, les orientations post-bac.

L'enseignement facultatif est centré sur les arts plastiques et s'attache pendant 3h par semaine à construire des compétences pratiques et culturelles dans un domaine circonscrit de la création artistique.



En Première et en Terminale :

Il n'y a pas de pré-requis pour suivre les enseignements artistiques dès la classe de Première. Autrement dit, un élève de seconde qui n'a pas suivi l'enseignement exploratoire «arts visuels» ou le facultatif «arts plastiques» en Seconde peut prendre l'enseignement de spécialité Arts Plastiques en Première.

L'enseignement de spécialité est destiné aux élèves qui choisissent la filière L. En première et en terminale les élèves ont **5 heures** de cours par semaine. Un élève de série L peut suivre également l'enseignement facultatif Arts Plastiques.

L'enseignement facultatif est accessible aux élèves des séries : L, ES, S, STG, etc... De la seconde à la terminale les élèves ont **3 heures** de cours par semaine. Au bac, ils passent l'épreuve "option facultative Arts Plastiques". Seuls les points au dessus de la moyenne sont retenus et ils sont doublés. Ainsi un élève qui obtient 17/20 gagnera 14 points (7x2).

Y-a t-il des débouchés ?

OUI ! Et peut-être même plus qu'ailleurs ! Le taux de réussite au bac est élevé (plus de 96% en moyenne sur 20 ans !). Avec leur bac L option Arts Plastiques les élèves peuvent aller dans une grande diversité de formations professionnelles liées aux nombreux métiers des arts classiques ou numériques. Certaines filières comme les très nombreux BTS arts appliqués (publicité, design, édition, infographie, architecture, décoration, mode, etc.) exigent un bon dossier mais cela est parfaitement à la portée d'un élève motivé. De nombreux élèves s'orientent vers les Beaux-Arts (Nîmes, Montpellier, Lyon, Marseille, Toulouse, Paris) Il y a aussi les filières universitaires en arts plastiques, histoire de l'art et archéologie. Certaines orientations liées aux domaines de la restauration et de la conservation des oeuvres et du patrimoine intéressent de plus en plus d'élèves. Mais l'enseignement des arts plastiques permet aussi d'aborder avec plus de moyens les formations liées au tourisme, aux langues étrangères, à l'histoire et à l'ensemble des filières littéraires



Les expositions et les voyages

Le contact réel avec l'oeuvre d'art est une partie fondamentale de l'enseignement des arts plastiques. Aussi les élèves effectuent de nombreuses sorties dans les musées et les centres d'art contemporain (Nîmes, Montpellier, Lyon, etc.) Chaque année ils peuvent participer à un grand voyage d'une semaine dans un pays voisin. Depuis de nombreuses années la destination privilégiée est l'Italie, berceau de l'art occidental (Rome, Venise, Florence) mais des séjours culturels à Londres et à Berlin sont projetés.

Ils ont l'occasion de rencontrer chaque année un artiste grâce aux résidences organisées au lycée et ont accès à une collection d'art contemporain de l'établissement. Les lieux où les élèves engagent une pratique artistique ne sont pas limités à la salle de classe. Certaines activités sont ainsi déplacées à l'extérieur : zone désertique en bord de mer, secteur urbain, forêt, montagne, etc...



Voyage à Pompéi